VALORISATION T EQUIPEMENTS DE TERRAINS

Via SPW TLPE

Analyse par le SPW TLPE selon les conditions d’éligibilité des projets

Communes – CPAS - Intercommunales

**LIQUIDATIONS EQUIPEMENTS - CONSTRUCTIONS**

La liquidation se fera selon les AGW de financement

*Désignation du PPP ou de l’adjudicataire au plus tard pour le 31/12/2024*

Information aux Opérateurs

Approbation du Gouvernement Wallon

Validation par le Comité de Suivi des Acquisitions

(SWL et SPW TLPE)

Les opérateurs soumettront au SPW TLPE un rapport décrivant le ou les terrains qu’ils souhaitent valoriser et équiper ainsi que le projet urbanistique envisagé et attestant du respect de l’ensemble des conditions d’éligibilité avant le 31/12/2023

Financement des équipements et constructions sur un terrain déjà acquis